Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA ANGLARDS-DE-SALERS
Numéro du lot	fd15-103
COMMUNE(S)	ANGLARDS-DE-SALERS
Massif chevreuil	Plateau de Salers et Trizac
Massif cerf	UG Hors Zone

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	ROCHE Jean-Claude
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	Roche Haut, 15140 SAINT-BONNET-DE-SALERS
Téléphone (fixe et portable)	0683961095
Courriel	lucien.mathieu77@orange.fr

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 500.00	Surface Totale: 4779.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2017 / 2018

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente					15	6	0
Réalisation année précédente					15	3	0
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)					Stabilité	Stabilité	Hausse
Attribution théorique					20		
DEMANDE 2017 / 2018					15	6	1

Fait le mercredi 22 février 2017 à SAINT-BONNET-DE-SALERS Signature